

*Projet pédagogique*  
*de l'ACM de Goincourt*

Les petits savant de Goincourt

*Année 2018-2019*

Enfants de 3 à 12 ans

# Sommaire

I.	Zoom sur l'accueil .....	P.03
II.	Retour sur les intentions éducatives .....	P.04
III.	Objectifs pédagogiques:	
	Les valeurs de l'équipe .....	P.05
	Les objectifs .....	P.05
IV.	Nos moyens et présentation public	
	Moyens humains .....	P.07
	Moyens matériels .....	P.07
V.	Le public	
	Les enfants de 3 à 6 ans .....	P.08
	Les enfants de 6 à 12 ans .....	P.09
VI.	Notre cadre de vie:	
	Aménagement des espaces .....	P.10
	Journée des mercredis .....	P.10
	Les temps périscolaires .....	P.12
	Les règles de vie .....	P.12
	Les soins .....	P.13
	L'hygiène .....	P.13
	Les affaires à amener à l'accueil de loisirs .....	P.13
	La sécurité .....	P.13
	La communication .....	P.14
	L'accueil pour les personnes en situation de handicap .....	P.14
	La maltraitance .....	P.14
	Le secret professionnel .....	P.14
VII.	L'équipe d'animation:	
	Rôles des animateurs .....	P.15
	Rôle de la directrice .....	P.15
	Rôle de l'assistant sanitaire .....	P.16
VIII.	Évaluation .....	P.17
	Annexes	

# I. Zoom sur l'accueil

L'accueil collectif de mineurs (A.C.M.) de Goincourt, accueille des enfants de 3 à 12 ans, pendant les périodes scolaires uniquement.

Il est mis en place et géré par le Centre Social Rural La Canopée d'Auneuil, association régie par la loi 1901 qui intervient dans la communauté de commune du Vexin Thelle, du pays de Bray, celles des Sablons et la communauté d'agglomération du Beauvaisis dont il fait partie.

L'A.C.M. propose:

Les **accueils périscolaires** les lundis, mardis, jeudis et vendredis:

- de 16h30 à 18h30 du 03 septembre 2018 au 06 juillet 2019.

Les **mercredis loisirs**:

- Accueil du matin: 7h45 à 9h00
- Journée ou demi-journée de 9h00 à 17h00 (9h à 13h et/ou 13h à 17h)
- Accueil du soir: 17h00 à 18h30

## Présentation de la structure:

- ✚ Un dortoir: il est composé de plusieurs lits empilables, chaque lit aura un duvet propre pour chaque enfant. Ils seront lavés toutes les semaines.

Le temps du repos commencera à 13h30 et finira avec un réveil échelonné à partir de 15h20, afin que tous les enfants soient réveillés pour 15h30.

- ✚ Une cour extérieure: Nous utiliserons la cour extérieure de l'école entièrement bétonnée. La cour est complètement fermée.

L'A.C.M. de Goincourt, se situe pour les mercredis dans la salle des associations de la commune et dans une salle de classe (sur le site scolaire) pour les périscolaires.

Coordonnées du Centre Social Rural La Canopée  
Espace des Aulnes 318, rue des Aulnes  
60390 Auneuil  
Tel: 03.44.84.46.83.  
Mail : csrfactacm@laposte.net

Coordonnées de l'A.C.M:  
École primaire publique de Goincourt  
Rue de Courcelles  
60000 Goincourt  
Tel: 07.76.74.27.99

Coordonnées de l'A.C.M:  
Salle des Associations  
Rue Jean Jaurès  
60000 Goincourt  
Tel: 07.76.74.27.99  
Fixe: 03.44.10.14.55

## II. Retour sur les intentions éducatives

Aller vers l'autonomie: accompagner l'enfant à faire seul, lui permettre d'avoir le choix sur certaines activités, lui accorder le droit de se retirer du groupe.

Travailler à l'épanouissement et à l'éveil de l'enfant: favoriser le développement de ses connaissances et de sa curiosité.

L'accès à la créativité: pour répondre à ses besoins de savoir-faire et d'apprentissage.

Développer la communication et le dialogue: l'animateur veille à ce que les enfants aient tous la possibilité de s'exprimer, donner son avis, faire des suggestions, aborder un problème et apporte toujours une réponse immédiate ou dans les plus brefs délais.

L'enfant reste au cœur de ces objectifs.

### *Année 2018-2019*

*Le mieux-bien « vivre ensemble » c'est l'affaire de tous! Une volonté collective!*

Parce que vivre en tant qu'ENFANT, c'est d'abord vivre entouré. Parce que bien vivre tout court, c'est bien vivre ensemble.

Or, depuis quelques temps, nous sommes de plus en plus nombreux à déplorer incivilités, nuisances et perte des valeurs collectives.

Face à ce constat, nous avons souhaité réagir en concertation avec l'équipe d'animation en élaborant une charte du « Mieux vivre ensemble » qui représente une première étape, à laquelle nous avons voulu associer les enfants.

Nous avons voulu tenir compte des remarques et propositions de chacun, afin que cette charte constitue un outil utile au bon déroulement de la vie en communauté.

En effet, au travers des droits et devoirs de chacun, nous nous engageons pour les autres mais aussi pour nous, et nous pouvons ainsi améliorer notre quotidien par des gestes simples !

Notre volonté est de bâtir un avenir durable et solidaire. Pour cela, nous continuons de renforcer nos actions de proximité pour rendre le meilleur service, partout sur nos différents Accueils Collectifs de Mineurs.

Or, cette volonté n'a de sens que si elle est partagée par le plus grand nombre, c'est pour cette raison qu'il faut en permanence demeurer à l'écoute et favoriser le dialogue.

« **Bien vivre ensemble** » dépend de nombreux facteurs humains et relationnels. Il faut oser se rencontrer, apprendre à se connaître, accepter d'être différents pour que naisse une cohabitation harmonieuse et de qualité, qui favorise **un sentiment de bien-être et de sécurité à l'Accueil Collectif de Mineurs**.

« *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* » (extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789)

Retrouvons le sens de la courtoisie et du dialogue. Exemple (pour un enfant ou animateur) : Je vais voir les autres pour discuter avec eux. Nous devons être plus à l'écoute de chacun pour construire un dialogue positif.

### III. Objectifs pédagogiques

#### ✚ Les valeurs de l'équipe

L'équipe de Goincourt prône des valeurs telles que la communication, la confiance, le respect de soi, le plaisir et l'initiative.

#### ✚ Les objectifs

##### Acquérir la notion du vivre ensemble

##### ⇒ **Respect de chacun individuellement ou en groupe**

Chaque enfant est différent, il est source d'enrichissement. La différence n'est donc plus un obstacle mais un élément d'épanouissement à la fois individuel et collectif.

Une attention particulière à l'explication des règles de vie (travaillées à partir de notre charte du mieux-bien vivre ensemble) faite avec nos émotions afin d'être dans une éducation positive pour un apprentissage de la vie en groupe, sous forme de groupe de réflexion et ensuite en les affichant dans la salle pour les garder en mémoire.

- Elaboration de la charte du bien vivre ensemble ! Afin de faire vivre les valeurs de la République tout en formant les citoyens de demain.
- Forum sur la thématique des droits de l'enfant réalisé à l'occasion de « La grande lessive » [Chaque enfant apportera sa contribution sous forme de dessins, citations... qui sera accrochée sur un fil à linge].
- Transmettre des valeurs telles que la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et l'absence de discrimination.

Dans tous les temps d'installation et de rangement, les enfants sont invités à participer avec l'équipe encadrante à la mise en place du goûter, à la mise en place et au rangement des activités, au nettoyage des tables et de la vaisselle.

Des jeux de connaissance et de coopération pour apprendre à se connaître et vivre pleinement ces moments de vie en collectivité.

Possibilité pour chacun de s'isoler ou de solliciter une oreille attentive, dans un espace calme, cocooning où chaque enfant pourra s'isoler. L'animateur se rendra disponible pour assurer la sécurité morale et affective de l'enfant.

##### ⇒ **Respecter le rythme de vie de chacun**

Proposition de temps calme et d'activités adaptés à chaque tranche d'âges, car chaque tranche d'âges a des besoins différents selon ses capacités [exemples: *petites comptines pour les plus petits et jeux calmes, relaxation, mandala, land art pour les plus grands*].

Libre choix de participer ou pas aux activités, dans ce cas l'enfant pourra prendre un jeu de société ou un livre tout en restant calme et non loin des animateurs.

Proposition d'un temps de repos (sieste) pour les plus jeunes et la possibilité de faire un temps de repos pour l'enfant qui le désire, tous les mercredis après-midi.

Mise en place de repères spatiaux et temporels en aménageant différents espaces: repos, lecture, peinture, jeux extérieurs...

Chaque soirs des ateliers libres avec une horloge des temps de la journée est mis en place pour que l'enfant se sente en sécurité et rassuré lorsqu'il est à l'accueil de loisirs.

### ⇒ Favoriser le partage

Partage du matériel lors d'activités en groupe.

Mise en place de moments conviviaux par la prise du goûter tous ensemble afin de permettre les échanges intergénérationnels et de développer la solidarité des plus grands envers les plus petits.

### *Favoriser l'accès à la culture, aux arts, à la lecture et aux sports*

Susciter la créativité, le plaisir, la curiosité de l'enfant.

Permettre à l'enfant de s'exprimer librement et de laisser cours à son imagination par le biais d'ateliers d'expression artistique tels que le théâtre, le mime, le dessin, la danse, le chant.

Pour les plus petits, mettre en place des outils adaptés pour qu'ils puissent de la même façon que les plus grands, s'exprimer librement (photo-langage, jeu des couleurs, ...).

Mener des actions qui permettent à l'enfant de découvrir ou d'approfondir de nouvelles techniques utilisées par les arts plastiques (peinture, sculpture, vidéo, etc.)

Utiliser le jeu comme moyen d'apprentissage.

## IV. Nos moyens

### Moyens humains

	NOM/PRENOM	DIPLOMES
Périscolaire	1 directrice	CAP petite enfance, BAFA
	2 animatrices	CQP Périscolaire CAP Petite enfance
Mercredi	1 directrice	CAP petite enfance, BAFA
	2 animatrices	CQP Périscolaire CAP Petite enfance

### Moyens matériels

Salles mis à disposition par la mairie de Goincourt.

#### PERISCOLAIRE:

La salle de classe de la Grande Section de maternelle ainsi que la cantine pour la prise du goûter et les devoirs. L'espace extérieur (cour de récréation) pour les jeux.

Les sanitaires filles et garçons de l'école sont également mis à notre disposition ainsi que des réhausseurs si besoin pour les plus petits pour filles et garçons.

#### MERCREDI:

Une salle de classe pour permettre la sieste, la salle des associations aménagée par nos soins ainsi que l'espace extérieur (cour de récréation) pour les jeux.

Les sanitaires filles et garçons de l'école sont également mis à notre disposition ainsi que des réhausseurs si besoin pour les plus petits pour filles et garçons.

#### Pour ces temps d'accueil:

Du matériel nécessaire à notre installation est mis à notre disposition.

- Des tables et des chaises adaptées aux grands comme aux plus petits.
- Des armoires et une pièce de stockage.
- Des petits lits (de l'école) pour le temps sieste.
- Un lit pliant et un claustra afin de pouvoir isoler un enfant malade.

Des fournitures pédagogiques, jeux de sociétés, matériels activités sportifs, des livres, du maquillage, des déguisements, des petits jouets (lego, dinette ...) sont mis à disposition des enfants.

## V. Le public

### ENFANTS DE 3 A 6 ANS

CE QUI LE CARACTERISE	SES BESOINS	ATTITUDES DES ANIMATEURS CONSEILLEES
Il apprend l'autonomie.	Faire seul (s'habiller, manger, ranger...) Jouer. Communiquer, s'exprimer. Se dépenser. Changer d'activité souvent. Appréhender l'espace et le temps. Découvrir son corps.	Adapter les lieux à la taille des enfants Aider à faire des choix et apprendre à faire. Préparation minutieuse de la journée. Faire prendre des risques et des repères. Faire attention au rythme de la journée.
Construction du langage	Parler (âge des gros mots). Être écouté. Comprendre (âge du pourquoi).	Faire raconter. Écouter, répondre aux questions. Donner des explications claires, logiques. Vocabulaire convenable.
Croissance physiologique	Sommeil et repos Nourriture et boisson équilibrées. Activités physiques. Développement des 5 sens.	Hygiène alimentaire et physique. Faire attention à la santé Développer les jeux sensitifs Varier fréquemment les activités.
Construction de la personnalité. Découverte des autres et du monde extérieur.	Justice, respect, considération, opposition (âge du nom), affabulation. Imitation et identification.	Bienveillance et gentillesse. Individualiser les relations. Faire prendre conscience de la vie collective. Respect de l'intimité.
Sécurité	Sécurité physique, besoins d'affection. Sécurité affective, besoins de repères et de l'adulte. Poupée ou nounours (objet identificateur et transfert du vécu de l'enfant).	Être attentif, patient, calme, ferme. Expliquer les interdits.



## ENFANTS DE 6 A 12 ANS

<u>BESOINS PHYSIQUE:</u>	<u>BESOINS PSYCHOLOGIQUE ET INTELLECTUEL:</u>	<u>BESOINS AFFECTIFS:</u>	<u>BESOINS SOCIOLOGIQUE:</u>
Développement de la dextérité.	Début de l'esprit de compétition et du mensonge.	Sensible à la justice: doit être équitable.	Devient de plus en plus indépendant, capable de se donner des règles et de les respecter.
Augmentation de ses capacités et de sa concentration.	Sensibles aux actions solidaires.	Susceptible et sensible.	Désir d'appartenance à un groupe du même sexe.
Importance d'une bonne qualité de sommeil et alimentaire.	Apprentissage fondamental: informations pures.	Identification à l'adulte ou à son héro.	Besoin d'exprimer son individualité.
Besoins de se dépenser.	Raisonnement logique.	Sensible à la nature.	Besoin d'exprimer son individualité.
Perte des dents de lait.	Peur de l'échec	Séparation du lien maternel: le père prend sa place.	Aime les jeux collectifs, de compétition et de coopération.
	Séparation du réel et de l'imaginaire.	L'adulte détient toute les réponses.	Est très pudique
	Sait gérer son temps.	A l'esprit de contradiction.	
	S'identifie à l'adulte.	Besoins de réconfort et d'échanges avec les autres.	
	Apprentissage de la lecture et de l'écriture.	Il affirme sa personnalité et peut en devenir agressif.	
	Besoin d'ordre.	Besoin de sécurité et d'affection; mais pas en public.	

## VI. Notre cadre de vie

### Aménagement des espaces

Une fois l'espace « aménagé », il est important de se questionner régulièrement sur la pertinence de ce qui est proposé aux enfants.

Les besoins de l'enfant et du groupe peuvent évoluer, les espaces et leurs utilisations peuvent être repensés.

Un espace calme donnant la possibilité à chacun de venir s'y ressourcer à tout moment (lieu étant fait de coussins, un tapis et situé un peu à l'écart des autres jeux).

Un espace de « jeux à table »: une table dans l'espace de vie qui permet à l'adulte de proposer des activités, mais aussi un espace atelier seul, où les enfants ont la possibilité de faire en autonomie des activités.

Un espace de jeux libres: importance d'un endroit où des jeux de manipulation, d'encastrement ou autres peuvent être proposés. Cet espace est matérialisé par un tapis, des caisses de jeu.

Les animateurs sont responsables de leurs groupes, ils expliquent, encadrent, participent aux activités en incitant sans obliger les enfants.

### Journée du mercredi

L'équipe pédagogique commence par un accueil de 7h45 jusqu'à 9h00, un animateur remplit le cahier des présences et note au fur et à mesure les enfants qui viennent à l'accueil de loisirs.

Les enfants s'installent autour de 9h30 et font le choix de l'activité qu'ils souhaitent réaliser pour une durée variant entre 45min et 1h15.

Ensuite un temps libre est proposé où animatrices et enfants jouent ensemble autour de différents jeux.

Un temps de répétition des danses ou d'un spectacle sera proposé pour répondre à un projet commun de tous les A.C.M. du Centre Social Rural La Canopée: *lors de la fête du CSR comme chaque année en Juin.*

Avant de se rendre à la cantine pour 12h00, il y a un passage aux toilettes et un lavage des mains accompagné d'une animatrice. Une animatrice accueille les parents dont les enfants rentrent mangés à la maison et fait signer le cahier.

Les repas du mercredi sont régis par la commune de Goincourt, qui nous met à disposition une professionnelle pour la gestion des repas et le nettoyage de la cuisine.  
Il se charge également de la réservation des repas.

*Si un enfant n'a pas d'inscription auprès de la mairie, pour la commande des repas, mais à prévu son repas personnel, la directrice n'acceptera pas l'accueil de l'enfant sur le temps des repas, dans un souci du respect des normes HACCP.*

Sur ces temps, les animatrices sont en charge de l'aide au repas auprès des enfants mais aussi de la surveillance.

Après le repas, un temps libre à l'extérieur est proposé aux enfants.  
Tous enfants désirant se reposer ou faire la sieste sont emmenés dans la salle de classe ou des lits sont à disposition. En parallèle les autres enfants débiteront le temps calme.

Sur le temps calme, l'équipe proposera des jeux d'expressions.

Vers 14h00, les découvertes de jeux autour de notre thématique.

Vers 15h30 les maternelles nous rejoignent, pour des petits jeux.

Vers 16h00, vient le moment du goûter où tout le monde prend place à table ou à l'extérieur selon les conditions météorologiques.

Si un enfant n'a pas de goûter, un animateur lui fournira un goûter du centre qui sera facturé à la famille.

Après le goûter, les animateurs feront le bilan avec les enfants de manière ludique.

Pour finir la journée tranquillement les enfants auront la possibilité de faire plusieurs petits jeux proposés par les animateurs, ou tout simplement jouer ou ne rien faire, jusqu'à ce que les parents ou les personnes autorisées par écrit viennent les chercher.

Il est préférable de respecter les horaires de l'A.C.M pour venir reprendre son enfant. Toutefois les parents ont la possibilité de venir chercher leurs enfants s'ils en informent au préalable par écrit la directrice (**que pour des RDV médicaux**). Si nous venons à être en déplacement sur Goincourt où ailleurs, les coordonnées téléphoniques, la liste des enfants et des animateurs ainsi que l'itinéraire seront affichés sur la porte de l'accueil de loisirs.

Pour répondre aux objectifs pédagogiques, l'équipe proposera des activités variées sous forme de liste d'activités (au moins 2 activités proposé le mercredi). Les enfants choisiront en fonction de leurs envies ou des contretemps (météo, ...). Si un enfant veut faire les 2 activités, nous l'organiserons sous forme de roulement (il termine la 1ère activité et ensuite il peut venir faire la 2ème activité). Tout le matériel est prévu en avance.

L'animateur accompagne les enfants mais n'agit pas à leur place et l'animateur participe aux jeux.

Dans l'année, des activités cuisine seront proposées aux enfants. Pour le bon déroulement de ces activités, les animateurs devront avoir pris connaissance des normes ou réglementations en matière d'hygiène alimentaire auprès de leur directrice.

## Temps périscolaire (du soir)

Il ne s'agit pas d'une simple garderie mais un lieu de vie et d'enrichissement où le respect du rythme de l'enfant est prioritaire.

Sous la surveillance de l'équipe d'animation, les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains et rejoignent la cantine où ils prennent place pour le goûter.

Si un enfant n'a pas de goûter un animateur lui fournira un goûter du centre qui sera facturé à la famille.

Après le goûter les enfants dont les parents ont fait la demande ainsi que ceux qui le souhaitent peuvent bénéficier de l'accompagnement aux devoirs (sauf sur le vendredi soir).

Des activités, des jeux seront proposés par les animateurs, mais aussi des îlots d'ateliers autonomes seront mis en place dans la salle d'animation.

Avant de partir les enfants participent au rangement avec les animateurs.

L'équipe pédagogique vérifie que les enfants partent avec les parents ou les personnes autorisées par écrit (ou seuls s'il y a une autorisation) et se charge de faire signer le cahier des présences.

L'équipe d'animation vérifie que les enfants récupèrent bien toutes leurs affaires en fin de journée et que les règles de politesse soient appliquées.

## Les règles de vie

La directrice met en place des règles de vie avec son équipe et les enfants à partir de la charte du mieux-être "vivre ensemble". Les règles de vie sont aussi un moyen d'éduquer l'enfant à vivre en collectivité et à pouvoir mieux appréhender les lois quand il aura atteint la majorité.

Certaines règles sont négociables, d'autres non.

- **Règles négociables** : le déroulement de la journée, l'aménagement du planning (activités)

- **Règles non négociables** : le respect des personnes (agent de service, animateurs, enfants,...), le respect des lieux et de l'environnement, le respect du matériel, la sécurité.

En cas de non-respect de celles-ci, elles seront réexpliquées individuellement et pourra entraîner une sanction éducative et proportionnée à la faute commise (l'isoler du groupe 5 min, l'écarter pour toute l'activité, l'exclure du jeu.....).

Si le problème persiste, l'enfant sera amené à en parler avec la directrice et les parents afin de trouver une solution commune.

## Les soins

Le matériel d'infirmier se trouve dans une boîte hors de la portée des enfants dans un meuble fermé à clé ou posté en haut d'une armoire non-accessible aux enfants.

Lorsqu'un enfant présente des signes malades (ex: fièvre), l'enfant est isolé pour se reposer. Les premiers soins lui seront apportés par la directrice et retranscrits dans le cahier d'infirmier. Les parents seront prévenus.

Si blessures graves la directrice prévient les secours et les parents, et remplira une déclaration d'accident.

Une grande attention doit être accordée aux allergies.

Les médicaments, sont obligatoirement accompagnés de l'ordonnance du médecin et d'une autorisation écrite des parents, la directrice garde les médicaments et veille à la prise.

## L'hygiène

L'animateur est le référent, il doit adopter une tenue propre et adaptée.

Avant chaque repas, les enfants passeront aux toilettes et se laveront les mains.

Lors des activités physiques réhydratation du corps, et pour les plus petits les animateurs proposeront à plusieurs reprises de l'eau et le passage aux toilettes.

En été, chaque enfant doit porter un chapeau personnel et si possible de la crème solaire.

## Les affaires à amener à l'accueil de loisirs

Il est conseillé aux enfants de venir au centre avec des vêtements confortables et sans valeur, avec un petit sac qui contient un vêtement de rechange, vêtements de pluie et chapeau ainsi que de la crème solaire (l'été).

Les jouets personnels, bijoux et autres sont à éviter au maximum, car nous déclinons toutes responsabilités en cas de vol ou de détérioration [*se reporter au règlement intérieur de l'ACM de Goincourt*].

## La sécurité

L'équipe d'animation veille particulièrement à la sécurité des enfants durant les différents temps de vie:

- Lors des départs du soir, un enfant n'a le droit de partir qu'avec ses parents ou les personnes autorisées sur la fiche sanitaire et de liaison. Dans le cas où une personne non autorisée se présente, garder l'enfant et téléphoner aux parents.

- A l'intérieur des locaux ne pas courir.

- Lors de jeux extérieurs, vérifier l'état du sol et éloigner toutes sources de danger (cailloux, branches et autres).

- Avant chaque sortie, se renseigner sur les conditions climatiques, l'itinéraire et l'accessibilité du lieu choisi. Prendre une trousse de secours et vérifier son contenu.

Afficher sur la porte la fiche avec la liste des enfants, l'itinéraire et les coordonnées pour nous contacter. Prendre la liste des enfants et les fiches sanitaires des enfants.

- La directrice mettra en place un protocole d'évacuation incendie et des exercices d'évacuation, afin de vérifier que les locaux n'offrent aucun danger.
- Lors des déplacements, les animateurs portent un gilet fluo.

## La communication

La directrice est à l'écoute de son équipe, des enfants et des parents. Elle est chargée de faire le lien et transmettre les informations entre les différents intervenants.

L'équipe se tiendra tout au long de l'année à disposition des familles afin de répondre à leurs demandes ou questions. Les parents pourront également prendre rendez-vous avec la directrice et l'équipe pédagogique.

Une rencontre en juin/juillet, sera mise en place afin de présenter les actions menées par les enfants durant l'année à leurs familles.

## L'accueil pour les personnes en situation de handicap

L'A.C.M. de Goincourt peut accueillir des personnes à mobilité réduites sur les temps périscolaires.

Cependant, l'accueil d'enfant en situation de handicap devra faire l'objet d'un entretien préalable avec le directeur afin de déterminer si l'accueil de loisirs dispose des moyens humains nécessaire. L'enfant en question pourra alors faire une séance d'essai. *Pour plus d'informations se reporter au règlement intérieur de l'A.C.M.*

## La maltraitance

On distingue principalement quatre formes de maltraitance:

- Morale: cri répétés, moquerie, humiliations, punitions...
- Physique: blessures physiques du aux coups, brûlures...
- Abus: attouchements, viols, pornographie...
- Négligences graves: absences de soins à la survie (alimentaire, hygiène, médicaux...)

Nous devons être vigilants aux signes que nous pouvons déceler mais il faut rester prudent car chaque bleu ou marque ne démontre pas un enfant maltraité.

Plus qu'un devoir professionnel c'est une obligation légale.

- Le n°119 « allo enfance maltraitée » aide et donne des conseils.
- La PMI : Saint Jean : 03.44.10.75.50
- La CRIP (Cellule Recueil Information Préoccupante) : MSF Boislisle : 03.44.10.77.05

## Secret professionnel

Toutes les informations recueillies sont confidentielles et ne doivent en aucun cas être divulguées.

## VII. L'équipe d'animation

### ✚ Rôles

#### *L'animateur:*

##### Auprès des enfants:

Il est garant de la sécurité physique et affective et morale des enfants.

Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes. Il sait accepter le refus, solliciter sans forcer.

Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas. Il sait adapter les activités à l'âge des enfants. Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.

Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.

Il fait part à l'adjoint sanitaire (qui est la directrice), des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).

Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

##### Avec ses collègues:

Il respecte ses collègues. Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.

Il participe aux réunions de préparation. Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Il travaille en collaboration avec ses collègues.

Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, enseignants, personnel de service, chauffeur du bus, etc. ...)

##### Avec les parents:

Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.

Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

#### *La directrice:*

Être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs. Elle fait elle-même partie de l'équipe d'animation car l'ACM sera à l'image de la personne qui le dirige.

##### Rôle pédagogique :

Mettre en application le projet éducatif des organisateurs,

Préparer le projet pédagogique avec les animatrices

Faire les bilans hebdomadaires et le bilan final

Veiller au respect des règles de sécurité.

Régler les problèmes matériels,

Aider les animatrices à la mise en place des activités

Accueillir et rencontrer les parents.

Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants.

### Avec ses collègues :

Travailler en équipe et écouter l'autre.

Préparer des réunions de travail chaque jeudi

Se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Travailler en collaboration avec ses collègues.

Respecter le travail de son équipe, ainsi que chaque individu de son équipe

Former et évaluer son équipe

### Rôle administratif

Veiller au respect du budget

Gérer le matériel pédagogique,

Être en contact régulier avec la coordinatrice

### L'assistante sanitaire: (la directrice)

Elle est responsable de l'infirmierie, du suivi sanitaire, des soins, des trousseaux à pharmacie.

Elle gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.

Elle connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs.

Elle fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe.

Elle gère les Fiches Sanitaire de Liaison.

Elle gère le cahier d'infirmierie.

Elle est le référent en matière de santé auprès des parents.

### **✚ Préparation des activités**

Des rencontres ponctuelles à raison d'une par semaine (le jeudi matin selon différentes thématiques) sont prévus en amont afin que l'équipe puisse discuter ensemble de leurs projets et préparer leur activités (règles, matériels).

Elles peuvent aussi être demandées par l'équipe.

## Le thème pour cette année

Pour cette année, nous souhaiterions aborder comme fil conducteur le thème sur les expériences scientifiques et découvertes scientifiques.

Pour cela, nous mettrons en place des activités en relation les unes aux autres. Les enfants se mettront dans la peau "des petits savants".



## VIII. L'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques.

Elle permet également de vérifier la pertinence et la cohérence de ce fonctionnement quotidien.

L'évaluation s'effectue sur l'ensemble de l'année, par la directrice et son équipe au cours des différentes réunions, par la retransmission de ressenti des différents acteurs, à l'aide de support écrit, par l'évaluation quantitative, la progression ou non de l'enfant.

### Grille évaluation

Objectifs Opérationnels	Critères d'évaluations	Indicateurs d'évaluation	Outils
Respect de chacun individuellement ou en groupe	Le groupe assimile t-il les notions de respect et de solidarité?	<i>Quantitatif:</i> Au moins 75 % du groupe s'entraide, respecte les règles de vie	Les règles de vie
Respecter le rythme de vie de chacun	Les animateurs proposent-ils des projets adaptés au rythme de l'enfant?	<i>Quantitatif:</i> Au moins 90 % du groupe arrive à rester attentif durant toute la durée des activités	Observation + Rendu des activités
Amener l'enfant à être acteur	L'enfant exprime t-il son ressenti sur la journée et propose t-il des idées?	<i>Quantitatif:</i> Au moins 80 % des enfants se sont exprimés au moins une fois par mois	La boîte à idées + Réunions d'enfants
Susciter la créativité, le plaisir et la curiosité de l'enfant	L'équipe d'animation met-elle en place des actions qui permettent aux enfants d'être dans l'imaginaire?  L'enfant a-t-il été au bout de sa création?	<i>Quantitatif:</i> Au moins 75 %  <i>Qualitatif:</i> oui / non	Le vote et l'avis des enfants

Ce projet ne reste pas figé, des modifications pourront être effectués en cours de l'année, si des points doivent y être changés.

# Annexes

## PROTOCOLE INCENDIE



## PERISCOLAIRE ET MERCREDI:

**No panic les animateurs!**  
**Voici comment faire ...**

### **Le Groupe d'enfants:**

- L'animatrice (**Ophélie, Séverine ou Madina**), propose un petit jeu ou un défi destiné à évacuer les enfants sans les faire paniqués rapidement et dans le calme.
- Prendre le cahier d'appel et évacuer les enfants par les issues de secours: (**Madina, Séverine ou Ophélie**)
- Vérifier les toilettes, et la cour en veillant à fermer les portes: (**La directrice**)

### **Locaux:**

- Appeler les pompiers: **Directrice**
- Fermer les portes et les fenêtres: **Directrice**
- Vérifier qu'aucun enfant/animateur ne soit resté dans les locaux: **Directrice**

### **Le regroupement (dans la cour):**

- Regrouper les enfants: **Ophélie, Séverine et Madina**
- Compter les enfants et faire l'appel du groupe: **Madina, Séverine ou Ophélie**  
**La directrice** recomptera lorsqu'elle rejoindra le groupe pour plus de sécurité.
- Vérification de la présence de tous les enfants à l'extérieur: **Directrice**

# Plan Vigipirate

La grille de l'école sera toujours fermée. Pendant les temps d'accueils périscolaire, vous avez une sonnette à la grille avec une caméra qui nous permet de visualiser la personne et vous ouvrir la porte.

Les animateurs ne laisseront pas les enfants partir avec les personnes qui n'ont pas d'autorisation des parents écrite.

Si la personne a une autorisation écrite, elle devra se munir de sa pièce d'identité.

Les animateurs peuvent refuser de laisser partir l'enfant à la personne légal si l'attitude semble être en danger pour l'enfant.

# Comment soigner un enfant ?

Plaie simple	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> se laver les mains à l'eau et au savon ou avec un gel antiseptique.</li> <li><input type="checkbox"/> mettre les gants à usage unique.</li> <li><input type="checkbox"/> Nettoyer la plaie et son pourtour de l'intérieur vers l'extérieur.</li> <li><input type="checkbox"/> Désinfecter avec une solution antiseptique et des compresses stériles (s'assurer qu'il n'y a pas d'allergie au produit utilisé).</li> <li><input type="checkbox"/> Ne couvrir que si nécessaire d'un pansement, laisser à l'air le plus possible.</li> </ul>
Saignement du nez	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Faire asseoir l'enfant, tête penchée en avant.</li> <li><input type="checkbox"/> Faire moucher, comprimer la narine qui saigne avec le doigt pendant 10 min.</li> </ul> <p><b>NE JAMAIS ALLONGER LA VICTIME, NE JAMAIS FAIRE PENCHER LE TETE EN ARRIERE.</b></p>
Coup de chaleur et insolation	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Mettre au frais ou à l'ombre.</li> <li><input type="checkbox"/> Dêvêtir et rafraîchir avec des linges imbibés d'eau.</li> <li><input type="checkbox"/> Prendre la température et appeler le médecin ou les secours tout dépend de la gravité.</li> </ul>
Projection dans l'œil	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Si poussière, insecte...: rinçage oculaire au sérum psychologique.</li> <li><input type="checkbox"/> Si projection d'un produit chimique: rincer abondamment l'œil ou les yeux sous l'eau courante pendant 10 min et appeler les secours avec les références du produit.</li> </ul>
Morsure et morsure vipère	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Laver abondamment à grande eau et du savon.</li> <li><input type="checkbox"/> Consulter obligatoirement un médecin: toute morsure d'animal est dangereuse.</li> <li><input type="checkbox"/> Pour la morsure vipère: allonger la victime, alerter les secours. <b>NE RIEN FAIRE BOIRE ET NE FAIRE AUCUN GESTE.</b></li> </ul>
Brûlures	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Toujours refroidir la peau au plus vite à l'eau courante pendant au moins 5 minutes.</li> <li><input type="checkbox"/> Retirer les vêtements éventuels au contact de la brûlure sauf s'ils adhèrent à la peau.</li> <li><input type="checkbox"/> Contacter les secours.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>NE PAS PERCER LES CLOQUES.</b></li> </ul>
Ingestion des produits toxiques	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Mettre la victime en position assise.</li> <li><input type="checkbox"/> Identifier le produit en cause et appeler le Centre Anti Poison.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>NE PAS FAIRE BOIRE, NE PAS VOMIR.</b></li> </ul>